

J'ai toujours nourri la conviction que la politique extérieure du Canada doit être le reflet du caractère bilingue et biculturel de notre pays. J'ai déjà mentionné quelques-unes des avenues qui nous ont permis de progresser considérablement dans ce sens. Le Canada me paraît se trouver dans une position unique par rapport aux pays en voie de développement en Afrique et en Asie, qui ont accédé à l'indépendance au cours des dernières années et qui ont un héritage d'institutions scolaires britanniques ou françaises. Il nous appartient donc de saisir l'occasion que nous offre l'histoire, dans la conjoncture actuelle des affaires internationales, pour tout mettre en œuvre de façon à venir en aide aux pays en voie de développement où la langue seconde est l'anglais ou le français.

L'Europe francophone

De plus, nous devons consolider et accroître nos échanges avec les pays francophones d'Europe, d'abord avec la France elle-même, mais aussi avec la Belgique et la Suisse. Au cours des deux dernières années, le gouvernement a rapidement augmenté les montants destinés à promouvoir les échanges culturels et éducationnels avec les pays d'expression française en Europe. L'année dernière a été marquée par un début prometteur avec l'allocation d'un montant de \$250,000; le gouvernement a récemment décidé de quadrupler ce montant et de consacrer à ces échanges \$1,000,000 pour l'exercice financier en cours, la plus grande partie de ce montant étant destiné à attirer vers nos universités des étudiants et quelques professeurs des grandes facultés d'Europe. En retour il y aura sans doute des occasions plus nombreuses pour les étudiants de langue française de tout le Canada de compléter leurs études dans les universités européennes. En même temps, on verra à augmenter les visites et les échanges culturels. En attendant nous sommes à négocier des ententes culturelles générales à la fois avec la France et avec la Belgique et nous espérons mettre sur pied des commissions d'experts représentant les deux pays, qui pourront planifier des programmes élargis d'échanges tout en tenant compte des domaines d'intérêt des deux parties et de leurs ressources. . . .

Des mesures pratiques pour favoriser des échanges et des relations entre la France et le Canada aux niveaux fédéral, provincial et municipal ont été prises par le gouvernement fédéral, ou encouragés par lui. Loin de nous la pensée de restreindre ces échanges, puisque nous espérons qu'ils iront grandissant, pour le plus grand profit du Canada tout entier. Nous reconnaissons que l'intérêt que le Québec porte à cette entreprise est plus accentué que celui des autres régions du Canada, puisque c'est le Québec qui possède la proportion la plus élevée de Canadiens de langue française. A titre de ministre des Affaires étrangères, je considère l'intérêt de l'ensemble des Canadiens, que le problème à l'étude soit politique, culturel ou du domaine de l'aide extérieure. Je suis heureux de constater dans notre politique extérieure des progrès qui sont en accord avec les intérêts, les obligations, les traditions et les sentiments de tous les Canadiens. . . .

Des esprits critiques s'acharnent à voir des conflits d'intérêt dans ce domaine.